



Le CFE Virtuel

bulletin du Conseil de la famille et de l'enfance

POUR ASSURER L'AVENIR...
le Conseil de la famille et de l'enfance



INFO

La présidente du Conseil participe à de nombreux événements publics et joue ainsi un rôle important pour la prise en compte des besoins des familles et des enfants du Québec.

Ses prochaines présences publiques :

Table de concertation des aînés de la Mauricie

Le 15 mars, Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, a participé à une rencontre de la Table de concertation des aînés de la Mauricie. Elle était invitée à donner une conférence sur la place des aînés dans la famille.

1^{er} Forum québécois sur le leadership féminin

Lors du 1^{er} Forum québécois sur le leadership féminin le 24 avril prochain, à Montréal, M^{me} Blais donnera une conférence intitulée **Atteindre et gérer l'harmonisation entre la vie professionnelle, familiale et privée.**

L'Entraide pour hommes de Montréal

M^{me} Blais rencontrera les représentants de l'organisme L'Entraide pour hommes de Montréal le 27 avril 2006, afin d'échanger avec eux sur le rôle du Conseil de la famille et de l'enfance et celui de cet organisme.

18^e Colloque du Carrefour Action Municipale et Famille

Le 18^e Colloque du Carrefour Action Municipale et Famille qui aura lieu du 26 au 28 mai, accueillera M^{me} Blais comme conférencière d'ouverture de cet événement. M^{me} Blais en profitera pour présenter le récent Avis du Conseil sur les politiques familiales municipales soit, **Créer des environnements propices avec les familles – Le défi des politiques municipales.**

L'Association des résidences d'accueil de Trois-Rivières

L'Association des résidences d'accueil de Trois-Rivières recevra M^{me} Blais le 7 juin prochain, à la Base de plein air de Pointe-du-Lac afin de partager avec les participants son expérience de famille d'accueil.

Congrès international enfance, famille, jeunesse

À l'occasion du Congrès international enfance, famille, jeunesse qui aura lieu les 18 et 19 octobre 2006, M^{me} Blais présentera l'Avis du Conseil **Prendre en compte la diversité des**

Le Conseil de la famille et de l'enfance est heureux de vous présenter la troisième édition de son bulletin électronique. Nous espérons que son contenu vous plaira. Le bulletin sera publié trois fois par année, soit au printemps, à l'automne et en hiver. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires ou vos suggestions d'articles ou d'entrevues.

Bonne lecture !

La rédaction



Mot de la présidente

Prendre en compte la diversité des familles pour, entre autres, créer des environnements propices ...

C'est avec plaisir et fierté que le Conseil de la famille et de l'enfance rend public ces jours-ci deux Avis. Le premier [Prendre en compte la diversité des familles](#) donne d'abord réponse au mandat ministériel qui lui a été confié d'examiner les nouveaux modèles familiaux en regard des rôles de chacun des membres de la famille.

Le Conseil de la famille et de l'enfance a entrepris de poursuivre et d'approfondir l'examen des transformations du lien familial contemporain – discuté dans un premier temps lors du colloque **Regards sur la diversité des familles : mieux comprendre pour mieux soutenir** en mai 2005 –,

prenant en compte qu'une même personne est susceptible, au cours de sa vie, de se trouver dans diverses situations matrimoniales et familiales. Le Conseil a cherché à diriger son regard vers l'avenir et à s'interroger sur la diversité et la réalité des familles d'aujourd'hui pour une meilleure appréhension de ces réalités faisant ainsi face à l'évolution de tendances en matière de types de famille et de vie familiale.

Le second Avis [Créer des environnements propices avec les familles – Le défi des politiques municipales](#) (Le document sera disponible sur le site du Conseil au début avril) vient préciser les défis que posent les familles aux municipalités et aux collectivités locales.

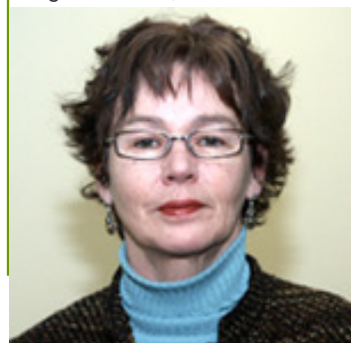
S'il faut prendre en compte la diversité des familles, il faut, je crois, reconnaître que les réalités ont changé aussi dans les villes et villages du Québec. Les familles désirent fortement résider dans des milieux accueillants, sécurisants et qui leur ressemblent. Elles veulent être reconnues par leur milieu, pouvoir s'identifier à leur ville ou village et contribuer à son amélioration.

Le Conseil a pris beaucoup de soin à examiner les défis qu'impose la considération de l'administration municipale dans une optique familiale et à proposer ses réflexions et recommandations. Il trouve important que les décisions et l'action des municipalités et de leurs partenaires correspondent bien aux besoins et aux aspirations des familles. La durée de vie des politiques familiales municipales incite à porter un regard différent afin d'entrevoir les choses autrement.

Je vous invite donc à partager nos réflexions en prenant connaissance de ces Avis en souhaitant qu'ils vous inciteront personnellement ou collectivement à poser des gestes en faveur des familles et des enfants du Québec.

Bonne lecture !

La présidente,
Marguerite Blais, Ph.D.



PORTRAIT DES MEMBRES

Louise Chabot

Pour vous qui êtes issue du milieu syndical, si je vous dis mieux comprendre et mieux soutenir les familles, quelles sont les actions à poser pour y arriver?

Pour mieux soutenir, il faut d'abord être à l'écoute des besoins des



parents et des enfants. La vie familiale et la vie professionnelle ont pris des formes différentes au cours des dernières années. Ces phénomènes sont nouveaux et il faut s'adapter à ces nouvelles réalités familiales et professionnelles. Le gouvernement et les communautés ont un coup de barre à donner pour permettre le mieux être des familles et des enfants. Il y a des priorités d'action à signaler. Par exemple, se doter le plus rapidement possible d'une politique de conciliation famille-travail m'apparaît primordial. Il faut absolument offrir des mesures de soutien aux familles les moins favorisées, c'est aussi une priorité.

Les services sociaux et les communautés n'ont pas encore tous pris le virage famille. Il s'est fait de belles choses déjà comme la mise en place de services éducatifs à tarif réduit et la mise sur pied du Régime québécois d'assurance parentale, mais il reste encore beaucoup à faire. Les municipalités ont aussi un rôle très important à jouer dans la qualité de vie à offrir à leur population tant en matière de santé, de services sociaux, que d'éducation ou de transport. Je dirais que le grand défi de l'heure serait d'offrir aux québécoises et aux québécois une véritable politique familiale globale, appuyée sur une approche systémique. Quand ce sera sur la table, on pourra dire mission accomplie! Car, c'est à ce moment là que les familles sentiront qu'elles sont devenues une priorité pour nos gouvernements et nos communautés.

Oui, on peut compter sur les familles et il ne faut pas minimiser, non plus, les efforts accomplis, mais bien des outils manquent encore.

Comment voyez-vous l'avenir des jeunes familles? Est-ce que les milieux de travail sont suffisamment conscients des problématiques de conciliation famille-travail?

Je suis de nature optimiste. Il y a en ce moment beaucoup de conscientisation et, aujourd'hui, les familles sont davantage en mesure de formuler leurs attentes et de revendiquer leurs besoins.

Ce qui m'apparaît le plus inquiétant, ce sont les familles à faible revenu. La pauvreté est malheureusement une situation vécue par de nombreuses jeunes familles. Leur avenir est fortement lié à leur situation sociale et économique, c'est pour cela qu'il est important d'agir maintenant.

Les milieux de travail ont un rôle majeur à jouer pour mettre en place des mesures visant la conciliation famille-travail. Il faut agir sur l'organisation du travail et cela sollicite l'engagement de tous les acteurs, employeurs, syndicats et salariés.

PORTRAIT DES MEMBRES (suite)

Gilles Prud'Homme

Ça fait plus de six ans que vous êtes membre du Conseil de la famille et de l'enfance, que retenir-vous de cette expérience?

Je suis venu au Conseil il y a plus de six ans pour participer à donner une notoriété à la problématique des hommes et des pères. L'expérience est très satisfaisante. Je constate, qu'au cours des années il y a eu une belle évolution du discours du Conseil à ce propos qui traduit l'évolution sociale du rôle du père.

Le Conseil de la famille et de l'enfance est le milieu qui, selon moi, s'est le mieux sensibilisé à ne pas réduire les pères à des situations de violence conjugale, mais à les considérer pour ce qu'ils sont et ce qu'ils souhaitent vivre comme expérience familiale.

Vous œuvrez dans le milieu communautaire depuis plusieurs années, quels sont, pour vous, les dossiers majeurs sur lesquels travailler afin que les familles puissent vivre sereinement tant sur le plan économique que social?

Le plus important en ce moment c'est la difficulté que nous avons les baby-boomers à nous adapter à la réalité des plus jeunes. C'est difficile pour nous de leur faire de la place. Il n'y a pas non plus de concordance entre les actions communautaires et ce que vivent les jeunes familles. Les parents ne disposent pas de beaucoup de moyens pour faire face aux défis; un manque de temps flagrant les empêche de participer ou de s'investir dans des groupes communautaires par exemple.

Ils auraient besoin de ressources adaptées à leurs réalités – argent, horaire de travail assouplie, conciliation famille-travail, recomposition familiale, etc. –, mais ces ressources sont encore à créer. C'est pour ça qu'il est important de prendre en compte la diversité des familles.

Est-ce que les politiques sociales tiennent compte des réalités masculines ou paternelles?

Pour tenir compte des réalités paternelles, il faudrait d'abord avoir une nouvelle définition de la paternité. S'entendre socialement sur ce qu'est un père. Cesser de le représenter comme bailleur de fonds, mais plutôt dans des critères actuels et comment ça s'exerce le rôle de père.

Le travail de redéfinition du rôle de père est embryonnaire. Il y a tout un exercice à faire et je dirais que le Conseil de la famille et de l'enfance y participe grandement, entre autres, lors de ses travaux sur la diversité des familles. Tous ceux qui souhaitent une évolution significative des relations entre les hommes et les femmes, dans le couple, dans l'exercice de la parentalité, dans la famille ou auprès des enfants,

familles. Cet Avis a été produit à la suite d'un colloque sur cette question organisé en mai 2005.

Forum québécois sur le développement social et le soutien au rôle parental

Les 23 et 24 octobre 2006 aura lieu le Forum québécois sur le développement social et le soutien au rôle parental dans le cadre des Journées annuelles de santé publique à Montréal. M^{me} Blais participera au panel **Les enjeux actuels en matière de politique familiale et de développement social en France et au Québec.**

8^e Colloque international des Villes et Villages en santé

Pour une gouvernance territoriale. Tel est le thème du 8^e Colloque international des Villes et Villages en santé qui aura lieu du 26 au 28 octobre 2006 à St-Jérôme. M^{me} Blais y présentera les grandes lignes de l'Avis du Conseil **Créer des environnements propices avec les familles – Le défi des politiques municipales.**

NOUVELLES DU CONSEIL

Famille avec handicap

Une étude est en cours au Conseil portant sur les familles où vit un enfant handicapé. Cet exercice a pour but de mieux connaître la réalité des familles où vit un enfant avec un handicap sévère. Il désire illustrer les impacts que le handicap a sur la vie familiale par des histoires de vie. Il souhaite également sensibiliser le gouvernement et divers acteurs aux besoins de ces familles en termes de soutien moral, financier et de services. Onze familles ont été rencontrées. Une analyse est en cours et une étude devrait être publiée à l'automne 2006.

Rapport annuel - 2005-2006 - sur la situation et les besoins des familles et des enfants

Dans son prochain rapport annuel - 2005-2006 - sur la situation et les besoins des familles et des enfants, le Conseil cherchera à mieux cerner la situation et les besoins des familles et des enfants lors de certains événements qui constituent des transitions dans la vie familiale. Il sera question notamment, des thèmes qui touchent l'accueil d'un enfant, l'entrée à l'école, la rupture et la recomposition familiale. Le Conseil abordera aussi les adaptations familiales lorsque les enfants sont devenus adultes. L'intention du Conseil est de faire ressortir comment les familles s'adaptent aux nouvelles situations tout au long du parcours familial. La publication du rapport est prévue à l'automne 2006.

Journée de réflexion

Dans le but de recueillir les réactions à l'Avis **Prendre en compte la diversité des familles**, le Conseil de la famille et de l'enfance organise une journée de réflexion afin d'entendre le point de vue de personnes invitées à valider si les constats correspondent à leur réalité. Un

gagneront à ce que soit menée une réflexion concrète sur la paternité. Les politiques sociales ou familiales qui suivront ne seront plus les mêmes.

ACTUALITÉS

Le 15 novembre 2005, le Conseil présentait à la commission parlementaire des Affaires sociales, son mémoire sur le projet de loi 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. [Cliquez ici pour le consulter.](#)

Le 24 janvier 2006, le Conseil présentait un autre mémoire à la commission parlementaire des affaires sociales sur le projet de loi 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives. [Cliquez ici pour le consulter.](#)

Responsable de la publication : Odette Plante

Conception et réalisation : Nancy Carré (CFE), en collaboration avec la Direction des Communications du MFACF.

Merci au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour le soutien à la mise en ligne du bulletin électronique.

N'hésitez pas à communiquer avec nous et à vous faire connaître !

Faites-nous parvenir vos commentaires ou suggestions à l'adresse suivante :

Conseil de la famille et de l'enfance

900, boulevard René-Lévesque Est
Place Québec
8e étage, bureau 800
Québec (Québec) G1R 6B5

Tél.: Québec : (418) 646-7678
Sans frais : 1-877-221-7024
Télécopieur : (418) 643-9832

Pour toute question relative au contenu
odette.plante@cfe.gouv.qc.ca

Pour l'abonnement au bulletin et pour toute difficulté technique nancy.carre@cfe.gouv.qc.ca

La forme masculine désigne autant les femmes que les hommes, l'emploi du masculin a pour but de faciliter la lecture du texte.

La reproduction de ce document est autorisée à condition de mentionner les sources.

document faisant état de ce qui ressortira de cette journée sera produit par le Conseil.

École Cardinal-Roy de Trois-Rivières

Le 26 janvier dernier la présidente du Conseil, Mme Marguerite Blais, était l'invitée de M. Robert Nolin, directeur de l'école Cardinal-Roy de Trois-Rivières. Une visite des lieux ainsi qu'une rencontre avec le responsable des services de garde en milieu scolaire a permis de constater à quel point les services offerts dans cette école sont bien structurés. Quelques parents aussi rencontrés se sont dits très satisfaits de l'enseignement que reçoivent leurs enfants ainsi que des services offerts tant sur le plan scolaire que pédagogique. L'école dispose de ressources adaptées aux difficultés rencontrées par certains élèves.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation du Conseil est un centre spécialisé portant sur la famille et l'enfance. Il est accessible à toutes les personnes intéressées par ces questions. Ainsi, les spécialistes, les agents de recherche, les chercheurs, les professeurs, les étudiants de tous les niveaux, les organismes communautaires et le public en général peuvent faire appel aux différents services offerts.

Le Centre a pour principal mandat de réunir et de rendre disponible une importante collection.

1. SERVICES OFFERTS :

Tous les services sont fournis gratuitement. Le prêt des documents est établi sur une base de trois semaines, renouvelable une fois, soit par téléphone, par télécopieur, en personne ou par courrier électronique. La personne qui désire emprunter doit fournir son nom, son adresse (résidentielle ou lieu de travail) et les numéros de téléphone où elle peut être rejointe facilement.

2. ACQUISITIONS RÉCENTES :

La liste des principaux documents acquis par le Centre de documentation est mise à jour régulièrement. Pour y accéder, suivre ce lien : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/centre-de-documentation/acquisitions-recentes.asp>

**Conseil de la famille
et de l'enfance**
Québec 